

Plus de 55% des nouveaux bacheliers orientés vers leur premier choix
La réforme du bac à fin août sur la table du gouvernement

Page 3

Affaire de la disparition de la petite Nihal
Une robe entachée de sang retrouvée non du village de la victime

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3935 - Lundi 1^{er} août 2016 - Prix : 10 DA

Rendez-vous l'année prochaine à Ath Ouabane

Baisser de rideau sur le festival Raconte-Arts à Souamaa

Page 24

«Une réponse à ceux qui ne croyaient pas en la formule» selon Tebboune

Les premiers logements LPP distribués

Page 3

Une question toujours d'actualité

Par Mohamed Habili

Si la question de la recomposition politique, dont il convient peut-être de rappeler qu'elle est aussi vieille que le multipartisme, revient aujourd'hui dans le débat d'une façon aussi forte, tout en risquant de l'être davantage à l'avenir, ce n'est pas par hasard. C'est d'une part parce que le nouveau code électoral, adopté à la fin de la précédente session parlementaire, conditionne la participation à un minimum de 4% de sièges obtenus lors de la dernière échéance électorale, et de l'autre parce que le renouvellement des Assemblées, tant nationale que locales, est déjà à l'ordre du jour, bien que les consultations à cet effet ne soient prévues que vers le milieu de l'année prochaine. Il faut tout de même signaler que ce seuil de 4% n'empêche pas l'entrée en lice d'une liste appartenant à une formation dont les résultats lors de la dernière échéance de même nature se sont situés en deçà. Il reste possible à cette même formation, si elle tient vraiment à être dans la course, de collecter un nombre de parrainages correspondant à la nature de la compétition. Une formation n'ayant pas satisfait précédemment à cette condition n'est pas dissoute, comme on serait porté à le croire au vu des déclarations des partis qui se sont adjugés collectivement le titre d'opposition, et qui se réunissent périodiquement dans l'un ou l'autre de leurs sièges on dirait juste pour s'en convaincre mutuellement.

Suite en page 3

Pour mettre fin à l'anarchie sévissant sur le littoral

La gendarmerie traque les racketteurs des plages



Pour mettre fin à l'anarchie sévissant sur les plages d'Alger, causée principalement par les malfaiteurs ayant pris l'habitude de monnayer aux citoyens les parasols et tables, censés être gratuits, l'opération assainissement des plages de la capitale a été initiée en vue d'arrêter ce phénomène illicite. Pages 2

Hamid Grine :

La langue amazighe bénéficie du «soutien» de l'Etat

Page 4

À l'occasion du 60^e anniversaire de son assassinat

Le film «Ben M'hidi» de Derrais sortira en mars

Page 13

Béjaïa

Des citoyens se plaignent du manque de transport

DES HABITANTS de plusieurs villages situés sur les hauteurs de Béjaïa, notamment sur la RN 24 et plus précisément ceux de Taourirt, Thala Ouriane, Dar Nacer, El-Fedja se plaignent depuis le début de la saison estivale du manque de transport de voyageurs. Les citoyens qui veulent gagner la ville de Béjaïa ou rentrer chez eux à partir d'Amriw, sont contraints de patienter plusieurs heures pour espérer voir un mini-bus pointer à l'arrêt. Déjà pénalisé toute l'année par le manque de transport, mais depuis le début de la saison estivale la situation a empiré avec le changement de lignes effectuées par les quelques transporteurs desservant ces localités. Ces derniers choisissent de transporter les estivants vers les plages de la côte Ouest Saket, Boulimat et Tighremt au lieu d'exercer sur leurs propres lignes. Du coup les voyageurs de ces localités, notamment ceux qui sont contraints de rentrer en ville pour travailler et pour vaquer à leurs occupations quotidiennes, ne trouvent pas de moyens de transport. Des citoyens ont interpellé hier les autorités afin de rétablir les lignes et mettre fin à leurs difficultés quotidiennes. Ces derniers évoquent, à l'occasion, d'autres soucis liés aux mauvaises conditions de vie dans les localités comme le manque d'assainissement, le délabrement des routes, le manque d'eau potable, etc. Pour leur part les habitants de S'mina comptent aussi saisir les autorités de wilaya pour le même souci. Ils veulent mettre fin surtout aux pratiques illégales exercées par les transporteurs qui ne vont pas à la fin de leur parcours. Ils s'arrêtent juste devant le CHU, pénalisant ainsi les voyageurs qui veulent rejoindre S'mina.

H. C.

La route de Remla coupée

HIER, des citoyens de Remla ont coupé la route à deux endroits distincts, notamment devant la mosquée d'Ighil-Ouazoug pour protester contre les fuites des eaux usées qui durent depuis trois mois en dépit des plaintes formulées à l'APC. Des responsables de l'APC ont été dépêchés sur les lieux afin de discuter avec les mécontents qui refusent de surseoir à leur action exigeant la venue du wali.

H. C.

Afin de mettre fin à l'anarchie sévissant sur le littoral

La gendarmerie traque les racketteurs des plages

■ Pour mettre fin à l'anarchie sévissant sur les plages d'Alger, causée principalement par les malfaiteurs ayant pris l'habitude de monnayer aux citoyens les parasols et tables, censés être gratuits, l'opération assainissement des plages de la capitale a été initiée en vue d'arrêter ce phénomène illicite.

Par Yacine Djadel

Pour ce faire, et par la rigueur d'appliquer cette loi sur le terrain, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont mobilisé, à l'occasion, un nombre de 1 400 gendarmes, venant remédier au problème, a indiqué samedi un communiqué du groupement régional des ces derniers. A cet effet, l'opération d'assainir l'ensemble des plages d'Alger de ces bandes de malfaiteurs, ayant pris effet durant ce week-end, vient, pour rappel, en application à l'instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales relative à la gratuité des plages, a précisé le même communiqué. Pour ce qui est justement de la gratuité des plages, avec l'été qui bat son plein, caractérisé, de fait, par un littoral algérien archicomble en estivants, afin donc d'éviter tout diktat et abus des concessionnaires illégaux qui explosent en cette saison, le choix a été laissé aux différentes communes pour



Ph/D. R.

gérer le problème. Par des valeurs locatives référentielles minimales fixées de la part des services des Domaines de chaque localité à 500 DA, la location d'un parasol et d'une table et de quatre chaises, ainsi qu'un accès aux parkings et aires de stationnement, sont ainsi mis à la disposition des citoyens pour passer agréablement leur journée et ce, à un prix symbolique. Une mesure, certes, largement meilleure pour ces milliers de vacanciers, plutôt que de se faire arnaquer par ces marchands aux prix à l'aveuglette qui imposent leur loi et font souvent des plages publiques leurs terrains privés en été. Néanmoins, même le fait de payer la somme symbolique de 500 DA qui, rappelle-t-on, rentre pourtant dans les caisses de l'Etat, il se trouve qu'un certain nombre de per-

sonnes s'avèrent être contre l'acte de déboursier une quelconque somme. Ces derniers restent bien sûr une minorité comparé à la plupart des gens, qui eux, approuvent cette solution qui facilite l'accessibilité pour tout le monde aux plages. De surcroît, à la nouvelle gestion des plages confiée aux APC, les services de la Gendarmerie nationale, à travers l'opération menée par leurs compétences concernant précisément les plages à l'est et l'ouest de la capitale, les résultats obtenus par ceux-ci en présence des autorités administratives, ont donné lieu à la saisie de 1003 chaises, 264 tables en plastique, et 280 parasols, ainsi que 14 matelas pneumatiques, a-t-on appris de même source. Ces premiers résultats témoignent de la volonté et de la détermination de ce corps de

sécurité afin de venir à bout de cette catégorie d'escrocs. Par ailleurs, il est à savoir aussi que toujours d'après le communiqué, l'opération s'inscrit, en plus de lutter contre l'exploitation illégale des plages à travers l'installation de tentes ou de parasols, dans le cadre des mesures coercitives visant l'interdiction d'exposer les marchandises alimentaires vendues sur les lieux. Il s'agit aussi de la sécurité des estivants à les protéger des intoxications alimentaires, outre l'interdiction d'animaux sur les plages et l'utilisation, à ce propos, d'appareils nautiques à moteur. En somme, la présence des services de sécurité nationale sur les plages se veut aussi, un moyen de rassurer psychologiquement l'ensemble de la population en vue de se baigner en toute quiétude et sécurité.

Y. D.

Personnes âgées

Bientôt de l'aide et un accompagnement à domicile

En application des dispositions des articles 21 et 23 de la loi n° 10-12, du 29 décembre 2010, relative à la protection des personnes âgées, cette catégorie va bénéficier prochainement d'une aide et d'un accompagnement à domicile. Selon Malika Moussaoui, responsable du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en vertu d'un décret exécutif définissant les mesures de prise en charge, adoptées récemment par le gouvernement, les personnes âgées bénéficieront d'œuvres sociales, d'accompagnement psychologique et sanitaire à domicile. L'article 21 stipule que «les personnes âgées dépendantes démunies bénéficient d'une prise en charge particulière, notamment en matière de soins, d'acquisition d'équipements spécifiques, d'appareillages et, le cas échéant, d'accompagnement adéquat». L'article 23 de la loi stipule que «l'Etat œuvre pour le maintien des personnes âgées dans leur milieu familial et/ou à leur domicile à travers des mesures

permettant une offre de prise en charge globale intégrant à la fois les soins, les équipements spécifiques, l'aide à domicile, l'aide ménagère et les prestations nécessaires susceptibles de répondre à leurs besoins. Elles ont droit à un accompagnement adéquat à leur état physique et mental». Le ministère a effectué un bilan sur la situation des personnes âgées au niveau de plusieurs communes à forte densité de population qui a permis d'enregistrer «plus de 8 000 personnes âgées démunies et dépendantes au niveau national», a indiqué M^{me} Moussaoui. Outre l'accès aux aides et accompagnement à domicile, la prise en charge spéciale des personnes âgées démunies et dépendantes assure des soins et des équipements spécifiques adaptés à leur état de santé et aptitudes physiques en offrant un «minimum d'indépendance» pour les aider à dépasser leur handicap, a expliqué M^{me} Moussaoui. Ces aides adaptées à l'état de santé des personnes âgées et assurées par des spécialistes dans

les domaines social, psychologique et sanitaire s'inscrivent dans le cadre des démarches de l'Etat visant à assurer la protection des personnes âgées et à préserver leur dignité à domicile. Ce décret entrera en vigueur après sa publication dans le «Journal officiel» et sera suivi d'une décision ministérielle définissant les modalités de son application en collaboration avec les parties concernées. Le ministère avait lancé en 2015 une expérience pilote sur cette aide à Tizi Ouzou, Médéa, Oran et Annaba pour examiner les moyens de sa mise en œuvre, a indiqué la responsable. Plus de 900 personnes ont bénéficié de cette opération pour laquelle des assistants sociaux et des médecins actuant dans des établissements spécialisés relevant du secteur et des cellules de proximité de l'Agence de développement sociale réparties sur les différentes communes ont été mobilisés avec la collaboration d'associations spécialisées dans l'accompagnement familial.

Meriem Benchaouia

– Plus de 55% des nouveaux bacheliers orientés vers leur premier choix –

La réforme du Bac à fin août sur la table du gouvernement

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a révélé hier que plus de 55% des nouveaux bacheliers ont été affectés vers leur premier choix, annonçant que le dossier portant réforme de l'examen du Bac sera sur la table du gouvernement à la fin des vacances d'été.

Par Nacera Chennafi

Intervenant dans une conférence de presse consacrée aux préinscriptions universitaires, le ministre a indiqué que 55,36% des inscrits ont été orientés en fonction de leur premier choix, 69,59% ont obtenu leur deuxième choix et 77,86% leur troisième choix. 83,93% des inscrits ont obtenu le quatrième choix, 89,01% le cinquième choix et 97,14% le sixième et dernier choix. Hadjar a indiqué que 02,86% des inscrits n'ont obtenu aucun de leurs choix et ont été orientés selon les résultats obtenus. Pour ces cas, la tutelle leur a proposé des affectations selon leurs résultats obtenus. Ainsi, près de la moitié des bacheliers n'ont pas été orientés vers leur premier choix. Dans ce cadre, l'opération des recours a été entamée hier. Vers 9.40 hier matin le nombre de recours enregistré selon le ministre est de 57 recours, sachant que les recours sont exclusivement soumis par Internet, fixé entre le 31 juillet et le 2 août.

Selon le ministre, les recours concernent les étudiants qui n'ont pas été orientés selon leurs vœux ou ceux qui ont eu des erreurs dans leurs moyennes. Expliquant l'orientation des nouveaux étudiants, le ministre a indiqué que l'opération d'orientation repose sur quatre facteurs: le vœu exprimé par le bachelier, les résultats obtenus, les capacités d'accueil et d'encadrement dont disposent les établissements d'enseignement supérieur ainsi que le facteur géographique. Citant quelques moyennes minimales exigées pour s'inscrire



dans certaines spécialités universitaires, M. Hadjar a précisé qu'une moyenne de 15,55 était exigée pour la spécialité de médecine, 14,98 pour la pharmacie et 15,21 pour la chirurgie dentaire. 16,12 est la moyenne requise pour rejoindre les classes préparatoires intégrées en informatique, et ce, pour la première priorité, à savoir les baccalauréats mathématiques et technique et 17,09 de moyenne pour le Bac en sciences expérimentales. Une manière pour le ministre de souligner la grande concurrence sur ces spécialités.

Au terme de cette opération, les inscriptions définitives débiteront jeudi prochain et se poursuivront jusqu'au 9 août. Le nombre d'étudiants inscrits dans différents cycles de la formation est de 1 623 000 étudiants au titre de l'année universitaire 2016/2017. Pour ce qui est des

transferts, les demandes pourraient être introduites entre le 14 et le 17 septembre prochain.

Par ailleurs, concernant le dossier de la réforme d'examen du Bac, le ministre a indiqué que ce dernier sera sur la table du gouvernement juste après la fin des vacances d'été. Il a expliqué que ce projet porte plusieurs axes, dont la réduction de nombre de jours d'examen et les matières soumises à l'examen. Ainsi, il est fort probable que le projet de révision de l'examen du Bac soit présenté au gouvernement, le 24 août prochain. Parmi les propositions, il y a la réduction du nombre de jours d'examen de cinq à trois jours, et la réduction aussi du nombre de matières soumises à l'épreuve.

Le ministre a défendu cette réforme en expliquant que «les candidats au Bac passent l'examen dans plusieurs matières secondaires en comparaison

avec la qualité de leur Bac», ce qui pousse selon lui à aller vers un «baccalauréat plus spécialisé».

Ainsi, une fois le projet de réforme d'examen du Bac valide, il sera appliqué la prochaine année scolaire. Le candidat aura à passer l'examen dans les matières essentielles alors que les notes obtenues tout au long de l'année seront comptées dans une «fiche d'évaluation». Concernant la décision du ministre de l'Éducation d'enseigner les matières scientifiques en français, Hadjar a soutenu que «le problème n'est pas dans la langue en elle-même mais dans l'approche utilisée dans l'enseignement».

S'agissant des bourses universitaires à l'étranger, le ministre a affirmé que la décision a été prise depuis des années pour sa limitation aux étudiants de Master et de Doctorat.

Interrogé sur les critiques relatives au fait que les universitaires sont plus exposés au chômage que ceux issus de la formation professionnelle, le ministre a affirmé que durant les dernières années, il y a eu le recours à «des spécialités plus adéquates entre l'aspect théorique et le marché du travail afin de réduire ce phénomène».

Il y a quelques jours, dans le cadre d'un atelier organisé sur la réforme du Bac, le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, Seddiki Mohamed Salah Eddine avait révélé que le taux d'échec a atteint 50% à 60%. Selon M. Seddiki les causes de cet échec est la mauvaise orientation.

N. C.

«Une réponse à ceux qui ne croyaient pas en la formule» selon Tebboune

Les premiers logements LPP distribués

Trois ans après son lancement, la première opération de distribution de ces logements a eu lieu, dans la wilaya de Tipasa. Une première en algérie. «La remise des clés des premiers logements LPP est une réponse cinglante à tous ceux qui ne croyaient pas en cette formule», affirme le ministre de l'Habitat.

La formule Logement public promotionnel (LPP) s'est concrétisée. Les premiers logements de cette formule ont été distribués à temps. Une première en Algérie. Cette première opération a concerné 245 souscripteurs qui ont reçu, des mains du ministre et du wali de Tipasa, les clés de leur nouvelle demeure au niveau du site de Bousmaïl qui comprend 630 logements qui seront distribués dans leur totalité au courant du quatrième trimestre. Selon le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, «cette opération de remise des clés battra en brèche les allégations de certaines parties qui tentent de remettre en cause le sérieux du programme». Le ministre qui déplorait le fait que certains quotidiens aient été influencés par les rumeurs concernant le mouvement de protestation qui n'a touché qu'une quarantaine d'individus, rappelle que le programme LPP consiste en une «formule commerciale» subventionnée par l'Etat qui se charge de fournir les assiettes foncières à des prix symboliques et d'aménager les sites et logements à

la charge du Trésor et au profit des cadres dont les revenus oscillent entre 108 000 DA et 205 000 DA. Accompagné du wali de Tipasa, Abdelkader Kadi, Tebboune indique que «cette occasion revêt une grande importance pour les autorités publiques, notamment pour le président de la République Abdelaziz Bouteflika, en ce sens que la formule LPP répond à la demande des cadres algériens qui étaient exclus auparavant de tous les programmes de logements».

«Le logement similaire au logement LPP vaut trois fois le prix de ce dernier sur le marché parallèle», a tenu à rappeler le ministre. Réalisés selon des normes haut standing, ces 630 logements à Bousmaïl disposent de cuisines équipées, d'un système de climatisation centralisé outre des aires de jeux pour enfants. L'énergie solaire a été utilisée pour la première fois dans l'éclairage externe de la cité. Le ministre a fait état d'une offre supérieure à la demande dans la wilaya de Tipasa. Face à ce constat, Tebboune a donné des instructions aux responsables de l'ENPI de reconduire l'opération de souscription afin de combler le déficit sachant que le nombre des souscripteurs n'a pas dépassé les 1 000 demandes contre 1 721 logements répartis sur trois sites (Tipasa, Bousmaïl et Koléa). Pour la concrétisation de ce projet, le ministre n'a pas manqué de féliciter les cadres de son secteur qui ont fait en sorte

que les premiers logements soient prêts à la distribution, trois ans après le lancement de la formule LPP.

Pour ce qui est du crédit pour l'acquisition de ce type de logements, le ministre assure que chaque souscripteur a la possibilité de contracter un crédit auprès des banques publiques et privées pour financer son logement, et pas seulement le CPA. La distribution des logements LPP est un vrai exploit pour Abdelmadjid Tebboune, qui a tout fait pour mener à terme le programme de logements.

A l'occasion, Tebboune a procédé en compagnie du wali de Tipasa dans la localité de Cheiba à la remise des clés et des décisions de pré-affectation aux souscripteurs AADL (2001-2002). L'opération a concerné 139 bénéficiaires à Tipasa. Pour ce qui de l'excédent de logements au niveau du site des 660 logements AADL à Cheiba, le ministre et le wali ont convenu de les réorienter vers les souscripteurs AADL 2013 dont le première liste devrait regrouper une centaine de souscripteurs qui seraient logés avant la rentrée sociale.

S'agissant de la régularisation des constructions non conformes dont le délai devrait expirer le 31 août prochain, Tebboune affirme que le délai ne serait pas prorogé et que les contrevenants seraient passibles de sanctions.

Louiza Ait

LA QUESTION DU JOUR

Une question toujours d'actualité

suite de la page Une

De moins en moins fréquemment, il est vrai, pour la bonne raison que la santé du président Bouteflika, au lieu de se détériorer comme il était attendu ou espéré, s'est au contraire stabilisée. La santé du président en effet est un facteur essentiel dans la donne actuelle. La situation change du tout au tout selon qu'il y ait du nouveau ou non à cet égard. Pas de nouvelle, mauvaise nouvelle. A l'inverse, du nouveau sur ce front, bonne nouvelle. C'est en tout cas la façon de dire qui rend le mieux compte de la tournure d'esprit perverse de l'opposition autoproclamée. Dans le principe, une opposition, ce n'est pas un titre que tout un chacun a le droit de s'accorder, qui soit à la portée de tous, y compris du dernier des acteurs politiques, mais des actes avec des effets tangibles, une capacité de gêner l'action des détenteurs du pouvoir, une capacité de nuisance à leur endroit, qui les tient en respect, qui les force à ne pas dépasser certaines limites rouges. Dès lors, la question de savoir s'il existe ou non une opposition, ne se pose pas en termes de partis qui s'en réclament, dont le nombre peut être en effet relativement grand, mais de rapport de force entre ceux qui sont au pouvoir et ceux qui s'emploient à les en déloger pour prendre leur place. Si un pouvoir peut agir comme bon lui semble, s'il n'a rien à craindre de son opposition, s'il sait qu'elle est totalement impuissante, qu'elle n'a aucune influence sur la société, on peut le regretter, s'en lamenter même, mais le fait est là : cette opposition ne mérite pas son nom, elle a usurpé le titre qu'elle se donne. Et ce pouvoir a tous les droits sur elle. Nous en sommes là aujourd'hui, ça ne sert à rien de chercher à le nier. On peut le dire de façon plus triviale : tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. La cruche en l'occurrence c'est l'opposition. Et elle a cassé. Ses morceaux, ces débris, ses éclats de terre cuite, ce sont les partis soi-disant d'opposition. A cette différence toutefois, et elle est de taille, que cette cruche ne s'est jamais présentée sous sa forme entière, de cruche justement. Sans doute pour des raisons objectives qui depuis le début ont dépassé la volonté de ses constituants. Pas plus qu'une démocratie ne se construit en un seul acte, en une seule séquence, une classe politique ne se fabrique en une phase d'un seul tenant. La recomposition c'est donc ce qui peut lui arriver de mieux, mais à quoi elle répugne de toutes ses forces.

M. H.

Hamid Grine :

La langue amazighe bénéficie du «soutien» de l'Etat

■ «Dès lors qu'elle est consacrée langue nationale et officielle, Tamazight a tout le soutien et toute la logistique de l'Etat», a déclaré le ministre à l'ouverture des travaux d'un atelier sur la traduction vers le tamazight des textes fondamentaux de l'Etat algérien.



Ph/DR

Par Halim Y.

Le ministre de la Communication, a indiqué dimanche à Alger que la langue amazighe bénéficie du «soutien» et de la logistique de l'Etat dans la mesure où cette langue est consacrée langue nationale et officielle. «Dès lors qu'elle est consacrée langue nationale et officielle, Tamazight a tout le soutien et toute la logistique de l'Etat», a déclaré le ministre à l'ouverture des travaux d'un atelier sur la traduction vers le tamazight des textes fondamentaux de l'Etat algérien, organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). Le ministre a relevé que «la langue amazighe se taille la part du lion dans le secteur de la communication dans la mesure où 25 à 30% des radios nationales et locales comptent des services en tamazight avec une tranche horaire d'information diffusée dans cette langue». Il a souligné, à la même occasion, que depuis mai 2015, l'Agence presse service (APS) compte un site électronique en langue amazighe, notant que «nous n'avons pas de complexe sur ce point». Le ministre a plaidé, s'agissant de la question de la traduction des textes, pour «une méthode progressive avec un surcroît de lucidité», afin, a-t-il dit, de «préserver l'esprit et la lettre du texte traduit». M. Grine a évoqué par ailleurs le volet relatif à la diffusion du livre, estimant que «c'est un gros souci», citant «des auteurs dont les produits ne sont pas distribués y compris dans certaines grandes villes du pays».

Début des travaux de l'atelier sur la traduction vers tamazight

Les travaux d'un atelier sur la traduction vers le tamazight des textes fondamentaux de l'Etat algérien, organisé par le Haut

commissariat à l'amazighité (HCA), ont débuté dimanche à Alger, en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, du Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad et du DG de l'APS, Abdelhamid Kacha. Cet atelier, qui se tient au siège de l'APS (Algérie presse service), s'inscrit dans le prolongement d'une première étape consacrée à la traduction vers tamazight de la Constitution de février 2016 déjà disponible sur

support papier et en cahier numérique multimédias sur les sites web du HCA et de l'APS. Il sera procédé, au cours de cet atelier, à une lecture de validation permettant l'entame des enregistrements sonores de trois documents fondamentaux: la Constitution de 2016, la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et la Plate-forme du Congrès de la Soummam du 20 août 1956. L'objectif de la traduction de ces textes «est une

contribution à l'application concrète des dispositions de la Constitution révisée en février 2016 et vise à conforter l'éveil patriotique, la cohésion sociale et culturelle dans toutes ses expressions», avait indiqué le HCA. La Constitution amendée en février 2016 est disponible depuis le mois de mai dernier en version amazighe sous les formats papier et numérique, grâce à la traduction assurée par le HCA. Cette version déclinée en

caractère latin est mise en ligne sur les sites web du HCA et de l'agence Algérie presse service (<http://www.aps.dz>) dans sa rubrique «Les cahiers de l'APS». Sur 45 pages, Tamendawt (Constitution en tamazight), le document traduit reprend les 218 articles, repartis sur 4 titres et 11 chapitres du texte fondamental de l'Etat adopté en février dernier par les deux chambres du Parlement. La Constitution amendée stipule dans son article 4 que tamazight est également langue nationale et officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Dans le sillage de la promotion de tamazight, l'APS a lancé en mai 2015, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, un site web d'informations générales multimédia en langue tamazight, décliné dans trois caractères (arabe, tifi-nagh et latin). L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus de promotion de tamazight, s'est concrétisé par le lancement par le HCA, en avril 2015, de l'application AZUL pour l'apprentissage de tamazight. H. Y./APS

Menées par la Protection civile, Cevital et des entreprises de Béjaïa

Campagnes contre les accidents de la route et les dangers de la mer

Deux campagnes de sensibilisation contre les accidents de la circulation et les dangers de la mer ont été lancées ces derniers jours par la Protection civile à Béjaïa avec le concours de Cevital et de plusieurs autres entreprises. Ainsi, la campagne dédiée à la sensibilisation contre les accidents de la route a été entièrement financée par le groupe Cevital. Elle consiste en la pose de grandes affiches invitant les usagers à la vigilance et au respect du code de la route, indiquant les causes directes des accidents de la route, notamment la vitesse, l'utilisation du téléphone au volant, l'alcool, la fatigue et le sommeil, le dépassement dangereux et les

mauvais comportements pendant la conduite en général; aussi elles indiquent les conséquences directes de ces actes telles: la vitesse engendre des veuves, des orphelins, des handicapés, alors nous disons stop. «Le choix de Cevital pour mener cette campagne, est dicté par le fait qu'elle possède une filière de transport de marchandises (Numilogue), disposant d'un parc roulant de 600 camions, qui sillonnent l'ensemble du réseau routier du territoire national», indique un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Ce qui permettra aux usagers de la route, à travers toutes les wilayas du pays, d'être sensibilisés aux

conséquences de l'accident de la circulation. Aussi des dépliants ont été distribués à la sortie de l'unité de Cevital au niveau de l'arrière-port de Béjaïa, aux conducteurs de divers véhicules par les enfants scouts de la commune de Tifra, en présence des responsables de Cevital et du directeur de la Protection civile de quelques invités et des élus locaux. Par ailleurs, la campagne de sensibilisation contre les dangers de la mer a été lancée au niveau de la plage Oued Affalou, Capri Tour dans la commune de Boukhlifa, daïra de Tichy où un tournoi de beach-volley inter-unités de la Protection civile a été initié sur une durée de huit jours. Il est organisé par Condor. Des

dépliants indiquant les dangers de la baignade sont distribués par les enfants issus des groupes scouts de Béjaïa aux estivants. Ils ont été confectionnés avec le concours de plusieurs organismes et entités économiques, tels que Condor, l'APC de Béjaïa, EPB, Général Emballage, Ramdy, Nutagra, Enpi, Chifabe Hôtel, Auberge Thaïs, Sarl Nomade eau minérales et Cevital. A signaler que d'autres affiches de sensibilisation sur les accidents de la route, les dangers de la mer et les feux de forêt sont en confection pour toute la durée de la saison estivale, avec le concours des sponsors cités plus haut, indique-t-on. H. Cherfa

Avec voix «VoLTE» et doublement du volume Internet

Algérie Télécom lance un nouveau service 4G LTE

Le groupe Algérie Télécom (AT) va lancer, à partir de lundi 1^{er} août et pour la première fois en Algérie, une offre exceptionnelle appelée «VoLTE», un nouveau service 4G LTE avec la voix et le doublement du volume Internet, a annoncé dimanche l'établissement public dans un communiqué. «La VoLTE (voix sur LTE) est une nouvelle technologie permettant l'émission et la

réception des appels nationaux et internationaux à travers une connexion 4G LTE. Cette dernière améliore sensiblement la qualité de la voix, mais aussi et surtout le temps de latence», a précisé la même source. Disponible «immédiatement dans les 48 wilayas», cette nouvelle offre fera bénéficier aux clients d'Algérie Télécom de communications «gratuites et illimitées en haute

définition» (de VoLTE vers VoLTE) ainsi qu'une connexion Internet «haut débit avec volume Internet doublé» sur tous types de recharge, a-t-on ajouté. Selon Algérie Télécom, l'offre «4G LTE avec VoLTE» est déclinée en deux (02) packs : Un «Pack résidentiel comprenant un modem, un téléphone sans fil (Mono), 5Go de volume Internet et 500 DA de crédit d'appels pour un

tarif d'acquisition de 6 000 DA». Le second est un «Pack professionnel comprenant un modem Pro, un téléphone sans fil à double combiné, 10 Go d'Internet et 1.000 DA de crédit d'appels pour un tarif de 10 500 DA». L'offre «4G LTE avec VoLTE» est valable seulement pour les nouvelles souscriptions, selon la même source.

Mahi K.

Production

L'unité «Béjaïa-liège» consolide ses performances

L'UNITÉ «Béjaïa-liège», spécialisée dans la fabrication de panneaux d'isolation en liège aggloméré, a réalisé un volume de production au 1^{er} semestre 2016 de 2 357 mètres cubes contre 1 514 m³ à la même période de l'année 2015, soit un taux de croissance de l'ordre de 56%, indique un bilan de l'entreprise. Le résultat, qui a dépassé largement les prévisions de son business plan établi à 2 000 m³, est une performance en soi qui confirme la santé retrouvée de cette unité qui, en 2013 et 2014, bataillait durement pour éviter le purgatoire et assurer sa survie, note son P-DG, Mohamed Himrane, qui n'exclut pas, de boucler l'année sur une production au moins de 4 000 m³. Cette progression, du reste, a impacté, tous les agrégats financiers de l'entreprise qui emploie à peine 60 personnes, notamment son chiffre d'affaires qui fait un bond de 44,6%, son excédent brut d'exploitation (+ 143%) ou son résultat net (+ 40,78%), souligne-t-on. Enhardie par son succès, l'unité qui s'est déployée à l'international, a réussi à mettre sur les marchés italiens, français et espagnols, entre autres, quelque 240 m³ de panneaux agglomérés noirs durant ce 1^{er} semestre. Elle prévoit d'en faire le double à la fin de l'année au regard des manifestations d'intérêts que ses produits suscitent en provenance notamment d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne, engagés dans une vigoureuse politique de transition énergétique. Le liège par delà ses propriétés acoustiques est utilisé comme instrument d'économie d'énergie, notamment dans le bâtiment. Créée en 1926, l'unité «Béjaïa-liège», de statut public, a failli la liquidation à plusieurs reprises mais elle a tenu le coup en rebondissant sur le contexte de l'économie durable qui, finalement, lui donne de la ressource, autant à l'échelle nationale, où l'introduction du liège dans les bâtiments publics est de plus en plus probante, qu'à l'échelle internationale où le marché devient de plus en plus friand autant aux produits écologiques et économes en énergie. «C'est l'aubaine pour qui sait manœuvrer», résumera sous forme de boutade son P-DG.

R. N.

Industrie publique

Hausse des prix à la production au 1^{er} trimestre

■ Les prix à la production industrielle publique (hors hydrocarbures) ont poursuivi leur hausse au 1^{er} trimestre 2016 de l'ordre de 5,4% par rapport au même trimestre 2015, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Amel B.

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public national hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix – sortie d'usine – des biens vendus sur le marché intérieur. Les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération. Par rapport au 4^{ème} trimestre 2015, les prix à la production ont grimpé de 2,4% au 1^{er} trimestre de l'année en cours. Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des prix à la production des produits énergétiques (hors hydrocarbures), des mines et carrières et des industries manufacturières. Entre janvier et mars 2016, les prix dans le secteur de l'énergie (hors hydrocarbures) ont confirmé leur hausse avec un taux d'évolution de +10% par rapport au dernier trimestre 2015. Pour ceux des mines et carrières, ils ont haussé de 5,8% entre les deux périodes de comparaison. A l'exception de l'extraction de sel qui a marqué une

stagnation, le reste des prix à la production dans cette filière a affiché des augmentations, notamment pour l'extraction du minerai de fer (+5,6%) et de phosphate (+6,3%). Dans les industries manufacturières, une légère hausse a caractérisé les prix à la production des matériaux de construction de l'ordre de 0,5%. Cette tendance est induite principalement par une hausse de 4% des prix à la production des produits rouges. Pour ce qui concerne les industries chimiques, les prix à la production ont enregistré une tendance haussière de 0,5% où deux activités sont à l'origine de cette augmentation: la fabrication de peinture (+1%) et celle des autres produits chimiques (+0,3%). De leur côté, les prix à la production des industries agroalimentaires, du tabac et allumettes ont poursuivi leur tendance haussière avec une augmentation de 4,3% au 1^{er} trimestre 2016 par rapport au dernier trimestre 2015. Mais cette hausse était confinée à l'industrie du tabac manufacturier et allu-



PH: D. R.

mettes dont les prix à la production ont grimpé de 19,5%, alors que ceux de la totalité des produits alimentaires se sont stabilisés. Les prix du reste des activités (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques, textile et confection, cuirs et chaussures ainsi que bois et papier) se sont stabilisés durant le premier trimestre 2016.

Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (de 12 groupes) et entreprises, réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité. L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la nomenclature nationale des produits et activités industrielles.

A.B./APS

Tarifs des billets et dédouanement

Convention entre les Douanes et Tassili Airlines

Le Direction générale des Douanes (DGD) et la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) ont signé, hier à Alger, une convention portant sur la réduction des tarifs des billets pour les douaniers et sur les facilités de dédouanement pour cette compagnie aérienne. Signé par le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, et le P-dg de TAL, Belkacem Harchaoui, cet accord prévoit des réductions des prix des billets d'avion allant jusqu'à 60% pour les vols intérieurs, notamment le Grand Sud, et jusqu'à 50% pour les liaisons internationales. Ces réductions seront applicables aussi bien aux douaniers

et à leurs familles qu'aux douaniers retraités. Selon M. Bentahar, avec cette convention, la DGD entend améliorer les conditions de transport des douaniers surtout ceux travaillant dans l'extrême sud du pays. Pour sa part, la compagnie TAL y gagnera en bénéficiant de facilitations douanières dans l'importation des pièces de rechange et équipements pour ses aéronefs à travers la réduction des délais de leur dédouanement. Quant au choix porté pour TAL, qui dispose d'une flotte de 12 aéronefs, le premier responsable des douanes l'a expliqué essentiellement par l'expérience de cette

compagnie dans le domaine de transport aérien vers le sud du pays. Pour rappel, TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier national depuis 2005. Avant de se lancer dans le transport régulier grand public, TAL transportait le personnel de Sonatrach et assurait des dessertes internationales réservées aux travailleurs de sociétés étrangères du secteur de l'énergie activant en Algérie.

Souad H.

Forum Chine-Afrique

Les chefs de délégation africains visitent la zone de Suzhou

Les chefs de délégation africains ont visité la zone économique spéciale de Suzhou (dans la province chinoise de Jiangsu), dans le cadre de la réunion des coordinateurs de la mise en œuvre des actions de suivi du sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), qui a pris fin vendredi à Pékin. Les chefs de délégation africains, dont le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine (UA) et de la Ligue des États arabes Abdelkader Messahel, ont visité une unité industrielle de cette région avant de prendre part à une conférence animée par le manager de la Zone économique spéciale de Suzhou, qui a présenté un exposé exhaustif sur son fonctionnement et ses performances. Ils ont également eu un historique de cette zone dont la création remonte à 1994, dans le cadre d'un accord conclu entre la Chine et Singapour. Depuis, cette région a connu un développement remarquable faisant d'elle un pôle d'attraction,

accueillant quelque 5 600 entreprises. Le revenu par habitant au sein de la zone a atteint 40 000 dollars américains en 2016. Les chefs de délégation africains ont été reçus également par le gouverneur de la province de Jiangsu qui a offert en leur honneur un dîner officiel. Leur visite dans la région a eu lieu dans le cadre des travaux de la Réunion des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), qui ont pris fin vendredi à Pékin et ont été sanctionnés par une déclaration finale, à la satisfaction partagée des participants. M. Messahel à la tête de la délégation algérienne à cette rencontre ministérielle, a prononcé lors de la plénière deux discours, un au nom de la région de l'Afrique du nord, et un autre au nom de l'Algérie. Dans son discours au nom de l'Algérie, M. Messahel a rappelé que les relations algéro-chinoises ont connu une «progression remarquable» depuis l'arrivée au

pouvoir du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, illustrée par la densification des échanges de visites de haut niveau, l'intensification de la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun et l'essor «remarquable» des échanges commerciaux. Les intervenants lors de la plénière étaient d'accord à dire que beaucoup de progrès ont été enregistrés ces six derniers mois dans la mise en œuvre des plans d'action du dernier sommet de la FCSA. La rencontre a été sanctionnée par une déclaration finale, dans laquelle les participants ont renouvelé leur volonté de concrétiser les objectifs arrêtés d'un commun accord. Plus de 300 participants, avec une représentation de très haut niveau, étaient présents à cette rencontre consacrée à l'évaluation des engagements pris lors du dernier Sommet de la FCSA à Johannesburg en décembre dernier.

D.T./agences

Céréaliculture

Près de 140 000 quintaux engrangés à Ghardaïa

■ Une production globale estimée à 139 400 quintaux des différentes espèces de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne moissons-battage pour cette saison qui a pris fin la dernière semaine de juillet courant, a-t-on appris de la direction des services agricoles.

Ph. > D. R.



Par Ilham N./APS

Cette récolte, qui s'est effectuée sur une surface ensemencée sous pivot de 3 134 hectares, a donné près de 130 000 qx de blé dur dont 63 500 qx de semence et 9 400 qx d'orge, a révélé le directeur de la DSA, Ali Beldjoudi. Depuis le lancement de la campagne moisson-battage en mai dernier, une quantité de 109 607 qx de ces graminées ont été livrés à la Coopérative céréalière et légumes secs (CCLS) de Laghouat, a précisé ce responsable. Le rendement à l'hectare a dépassé les 45 quintaux pour le blé dur et 40

quintaux d'orge au niveau de la majorité des surfaces céréalières de la wilaya, circonscrites notamment dans la wilaya déléguée d'El Menea au sud de Ghardaïa, a ajouté le DSA. La surface sous pivot réservée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus 100% depuis 2009, passant de 1 150 hectares à 3 134 hectares en 2016 avec un rendement «performant» qui a atteint les 60 qx/ha, a fait savoir le DSA, précisant que des agriculteurs de Ghardaïa seront primés par les clubs de producteurs céréalières de 50 et 60 qx à l'hectare. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce rendement de la production céréalière,

selon M. Beldjoudi, citant entre autres les séries de rencontres de vulgarisation organisées par les services de la direction du secteur sur la céréaliculture saharienne et l'itinéraire technique basé sur les respects des étapes notamment la date des semis et l'utilisation des engrais. L'utilisation de la semence locale sélectionnée ainsi que les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour les cultures stratégiques notamment les céréales ont permis l'amélioration de la productivité céréalière dans la région, a-t-il fait savoir. Pour assurer un bon déroulement de cette campagne agricole, pas moins de 15 moissonneuses batteuses (7

du privé et 8 de la CCLS de Laghouat) ont été engagées dans les périmètres agricoles irrigués sous pivot situés dans la région d'El Menea. La céréaliculture dans la région sud de Ghardaïa, précisément dans la wilaya déléguée d'El Menea riche en potentiel hydrique, où se poursuivent des programmes de mise en valeur dans le cadre des concessions agricoles, repose sur l'irrigation à partir de forages et pivots.

I. N./APS

Tissemsilt

Les incendies ravagent plus de 10 ha de forêt en trois jours

DES INCENDIES enregistrés durant les trois derniers jours à Tissemsilt ont détruit plus de 10 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya. Ces feux se sont déclarés dans des zones forestières situées dans les communes de Lardjem, Lazharia, Bordj Bounaama et Beni Lahcen, détruisant des arbres de pin d'Alep notamment, en plus d'arbres de chêne et d'eucalyptus et autres fruitiers, selon la même source. Les sapeurs-pompiers appuyés par les agents de la Conservation des forêts avaient réussi à circonscrire des foyers d'incendie vendredi soir, permettant de sauver de grandes superficies forestières. Près de 30 agents de la Protection civile, 12 autres des services des forêts, cinq camions et autant de véhicules tout-terrain ont été mobilisés pour maîtriser ces incendies. La canicule sévissant dans la wilaya de Tissemsilt aurait favorisé la propagation des flammes, selon la même source. APS

Batna

Des chemins communaux et de wilaya à élever au rang de routes nationales

DES AXES routiers classés comme chemins communaux (CC) et chemins de wilaya (CW) seront élevés au rang de routes nationales (RN) dans la wilaya de Batna, a-t-on appris du directeur des travaux publics. Il s'agit de la route communale (CC) reliant la commune de M'doukal à la wilaya de Biskra et des chemins de wilaya (CW) n° 18, 20, 26 et A 165, a précisé Abderahmane Abdi. Le ministère de tutelle a donné son accord pour élever ces axes routiers au rang de routes nationales, répondant ainsi favorablement à la demande émise par la direction de son secteur, et ce, a-t-il précisé, dans le cadre des opérations de classification des routes. Le maillage routier de la wilaya de Batna est de l'ordre de 4 542 km, avec notamment 804,3 km de routes nationales dont 146,8 km de doubles voies traversant 16 daïras et 44 communes, 650,4 km de routes de wilaya et 3 058 km de routes communales. Selon la direction des travaux publics, la wilaya de Batna compte plus de 246 ouvrages d'art, 20 unités de surveillance d'intervention et 17 maisons cantonnières opérationnelles. R.R.

Mostaganem

Distribution de 338 logements AADL à Hassi Mameche

La distribution de 338 unités d'un programme 1 000 logements AADL a débuté à Hassi Mameche au profit de souscripteurs à la formule location-vente des années 2001 et 2002, a-t-on constaté. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a présidé la cérémonie de remise des clefs aux bénéficiaires, à leur grande joie et satisfaction. A l'occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya a mis l'accent sur la nécessité de préserver l'environnement et d'inculquer aux enfants la culture de l'environnement à travers la contribution de chacun à la plantation d'arbres, dans l'optique de créer des associations de

quartiers. Le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Kadi Abdelwahab, a indiqué que les souscripteurs à la formule location-vente des années 2001 et 2002 dans la wilaya de Mostaganem ont été pris en charge après l'attribution, en juin, de 254 unités dans la localité d'El Hachm, dans la commune de Sayada, signalant que 592 logements AADL ont été au total attribués. Le même responsable a ajouté que les projets d'habitat dans cette formule, en cours de réalisation dans les localités d'El Hachm, à Seyada, et à Hassi Mameche sont inscrits

au titre du programme AADL 2. Il a annoncé également l'attribution dans les semaines à venir de 1 000 unités de la formule location-vente dans la wilaya d'Oran, 700 à Ain Témouchent et 600 à Sidi Bel-Abbès. La wilaya de Mostaganem avait bénéficié d'un quota de 3 500 logements de la même formule dont 1 500 dans la localité d'El Hachm et 1 000 à Hassi Mameche. Les travaux de réalisation de 1 000 unités similaires, soit 600 dans la commune de Stidia et 400 dans celle de Ouréah, seront lancés «prochainement», a-t-on indiqué de même source.

Ali O./Agences

Bordj Bou-Arréridj

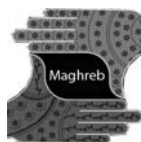
Ouled Sidi Ibrahim et El M'hir prochainement alimentées en eau

Les communes d'Ouled Sidi Ibrahim et d'El M'hir, situées à l'ouest de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, seront approvisionnées en eau potable à partir du barrage de Tilesdit (Bouira) à compter du mois d'août, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau, Abdelali Ghdiri. Prévu initialement pour le mois de ramadhan, l'approvisionnement de ces deux

communes à partir du barrage de Tilesdit a été retardé à cause de l'inachèvement de l'installation de divers équipements de la station de pompage, les compteurs électriques notamment, selon la même source qui a précisé que les communes d'El Mansourah, Haraza et Ben Daoud seront également prochainement alimentées en eau potable à partir du même barrage. M. Ghdiri

a révélé que les communes de la région nord de la wilaya connaissent un déficit en alimentation en eau potable (AEP), dû à la baisse de la nappe aquifère et au tarissement d'une vingtaine de puits de la région, ajoutant que sa direction a pris des mesures d'urgence à cet effet, avec notamment le forage de puits plus profonds. L'opération, d'un coût de dix milliards DA,

a nécessité l'installation de 198 km de canalisations, douze stations de pompage et quatorze châteaux d'eau d'une capacité totale de stockage de 27 000 m³, note-t-on. Ce projet permettra aux habitants des zones montagneuses, limitrophes à la wilaya de Bouira, de mettre fin à la pénurie d'eau, a encore souligné le directeur des ressources en eau. F.T.



Tunisie

Le Parlement retire sa confiance au gouvernement

■ Une écrasante majorité du Parlement tunisien a retiré samedi soir sa confiance au gouvernement de Habib Essid, sous pression depuis que le président Béji Caïd Essebsi a souhaité un cabinet d'union nationale il y a deux mois.

Par Kamel L.

Comme prévu, les députés ont majoritairement désavoué le gouvernement, 118 votant contre, 3 pour et 27 s'abstenant. Habib Essid aspire à un soutien des élus du peuple à son équipe, car, comme il l'a clairement dit, l'initiative présidentielle relative au gouvernement d'union est intervenue à un moment où la Tunisie traverse «une phase difficile». Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, avait auparavant déclaré que le groupe parlementaire d'Ennahdha ne votera pas la confiance au gouvernement Essid, selon la TAP. Devant les députés, le Chef du gouvernement a affirmé ne s'être jamais opposé à l'initiative relative à la formation d'un gouvernement d'union nationale, soulignant, toutefois, la difficulté de la conjoncture pendant laquelle cette initiative a été proposée, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. Il a estimé que cette initiative qui est intervenue à un moment où «le pays traverse une phase difficile», a entravé l'adoption de plusieurs projets et lois, «il aurait mieux fallu soutenir l'actuelle équipe et non la changer», avait-il déclaré récemment au journal *Essahafa Al Yaoum*.

Vote de confiance : pas moins de 109 voix

Le Chef du gouvernement, Habib Essid, qui doit présenter son propre bilan devant les députés doit impérativement, pour se maintenir à la tête du gouvernement, obtenir 109 voix. Le 20 juillet dernier, Essid s'est tourné vers les représentants du peuple en adressant à l'ARP une correspondance pour soumettre au Parlement une demande de vote de confiance à son équipe, issue des législatives d'octobre



2014, conformément aux dispositions de l'article 98 de la Constitution et l'article 150 du règlement intérieur de l'Assemblée. Selon l'article 150, le Chef du gouvernement devra répondre aux questions des députés relatifs à ses 17 mois d'exercice en un temps limité. La plénière de l'ARP sera levée juste après la fin de l'allocution du Chef du gouvernement. Elle reprendra le même jour pour renouveler ou pas le vote de confiance au gouvernement. Le Chef du gouvernement avait déclaré à l'agence TAP que «le passage au Parlement ne signifie pas un attachement au pouvoir» dans la mesure où «la responsabilité n'est pas permanente, appelant à privilégier l'intérêt du

pays». En cas de confirmation du vote de retrait de confiance, le gouvernement Habib Essid sera considéré démissionnaire et devient un gouvernement de gestion des affaires courantes, en attendant la formation d'un nouveau gouvernement.

Ennahdha dit «non» à l'équipe Essid

Le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a déclaré que le groupe parlementaire d'Ennahdha ne votera pas la confiance au gouvernement Essid, selon la TAP. Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une réunion avec les députés du groupe parlementaire tenue avant le coup d'envoi de

la plénière, Ghannouchi a indiqué que son parti a jugé préférable d'«ouvrir la voie à l'initiative» du président de la République relative à la formation d'un gouvernement d'union nationale. Il a estimé que le fait que le Chef du gouvernement ait sollicité un vote de confiance au Parlement est «une pratique démocratique» respectant les dispositions de la Constitution. Le président du groupe parlementaire d'Ennahdha, Noureddine B'hiri, a déclaré, vendredi, que le Chef du gouvernement doit ouvrir la voie à la réussite de l'initiative présidentielle relative à la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le président tunisien Béji Caïd Essebsi, avait proposé, le 2 juin

2016, la formation d'un gouvernement d'union nationale qui bénéficie de l'appui de la majorité des sensibilités politiques et sociales. D'après le chef de l'Etat, ce gouvernement doit inclure l'Union générale tunisienne du travail (Uggt), l'Union tunisienne du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (Utica) ainsi que les composantes de la coalition au pouvoir. Des indépendants et des représentants de l'opposition pourraient en faire partie, avait-il ajouté. Les concertations autour de l'initiative présidentielle avaient abouti, le 13 juillet, à la signature d'un document de synthèse qui définit les priorités du gouvernement d'union nationale.

K. L./Agences

Libye

Le gouvernement d'union nationale se rapproche de la victoire contre «Daech»

Le ministre libyen de la Planification, Taher al-Jhimi, a affirmé que le gouvernement d'union nationale libyen se rapproche de la victoire dans sa guerre contre l'organisation terroriste Daech. Dans une déclaration en marge des travaux de la réunion des coordonnateurs sur l'exécution des actions de suivi des recommandations du sommet de Johannesburg du forum de coopération sino-africain, M. al-Jhimi a indiqué que «le rétablissement de la sécurité est la priorité absolue du gouvernement d'union nationale», ajoutant qu'«une lutte implacable est menée ces derniers jours à Syrte pour combattre l'extrémisme et particulièrement l'organisation Daech».

A une question sur l'efficacité de l'attaque offensive menée par le gouvernement d'union nationale contre l'organisation terro-

riste, le responsable libyen a souligné qu'«il y a une avancée sur le terrain et je pense que dans les prochains jours le gou-

vernement d'union nationale remportera la victoire».

Au volet coopération sino-africaine, M. al-Jhimi a estimé que

celle-ci était un nouveau modèle de coopération entre un grand Etat comme la Chine et un continent important et riche par ses

matières premières comme l'Afrique. «Entre autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, figurent l'établissement d'une coopération d'égal à égal et le lancement de projets susceptibles de garantir l'intérêt commun des deux parties», a-t-il encore dit.

Il a ajouté enfin, qu'«à travers une présence intense des délégations de haut niveau, nous avons eu à constater que les pays africains aspirent à développer cette relation pour la hisser au niveau des relations à caractère stratégique». Plus de 300 personnes et une représentation de haut niveau prennent part à cette rencontre consacrée à l'évaluation des engagements pris lors du sommet du Forum de la coopération sino-africaine à Johannesburg en décembre dernier.

Faiza O./APS

Règlement de la question du Sahara occidental

Un responsable sud-africain appelle à l'accélération du processus onusien

LE DIRECTEUR commercial au ministère sud-africain du Commerce et de l'Industrie, Sudhir Skolil, a estimé «impératif l'accélération du processus onusien pour le règlement de la question du Sahara occidental pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». «Il est impératif d'accélérer le règlement de la question du Sahara occidental conformément au processus des Nations unies pour permettre aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination», a déclaré à l'APS Sudhir Skolil, en marge des travaux des coordonnateurs sur le suivi des recommandations du sommet de Johannesburg du Forum de la coopération sino-africaine qui ont pris fin vendredi. Il a souligné qu'«en Afrique du Sud, nous reconnaissons le droit du peuple sahraoui et reconnaissons la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et sa souveraineté». A une

question sur la demande d'adhésion du Maroc à l'Union africaine et ses manœuvres pour éliminer la RASD, il a souligné que «bien que le Maroc soit une partie du continent, la RASD reste un membre fondateur de l'Union africaine (UA) qui la reconnaît en tant que dernière colonie en Afrique». Evoquant la coopération sino-africaine, le responsable sud-africain a affirmé dans une allocution à l'ouverture de la réunion, qu'«il est de notre devoir de saisir l'opportunité qui nous est offerte et utiliser le temps qui reste, deux années et demie, du délai d'application des recommandations du sommet de Johannesburg». Plus de 300 personnes et une représentation de haut niveau prennent part à cette rencontre consacrée à l'évaluation des engagements pris lors du sommet du Forum de la coopération sino-africaine à Johannesburg en décembre dernier.

R.M.



Yémen

Le pouvoir accepte une ultime proposition de paix de l'ONU

■ Le pouvoir au Yémen a accepté hier une ultime proposition de l'ONU pour mettre fin à un conflit dévastateur mais les rebelles et leurs alliés restent sur une attitude de défi avec une tentative d'incursion meurtrière en Arabie saoudite voisine.

La proposition satisfait de manière générale aux demandes du gouvernement, soutenu politiquement et militairement par l'Arabie saoudite sunnite, et reprend plusieurs points de la résolution 2216 du Conseil de sécurité. Il s'agit notamment du retrait dans un délai 45 jours des rebelles chiites Houthis, qui ont le soutien de l'Iran, des zones occupées depuis 2014, dont la capitale Sanaa, la restitution des armes lourdes à l'armée, la levée du siège des villes et la libération des détenus. L'accord du gouvernement à ce plan est intervenu après une réunion à Ryad présidée par le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé en Arabie saoudite mais considéré comme l'autorité légitime par la communauté internationale. "La réunion (de Ryad) a approu-

vé le projet d'accord présenté par les Nations unies et qui appelle à une cessation du conflit armé et au retrait des rebelles de Sanaa et d'autres villes qu'ils occupent, a indiqué un communiqué du gouvernement. Mais ce dernier a posé comme condition que les rebelles et leurs alliés -les forces loyales à l'ex-président Ali Abdallah Saleh- signent l'accord d'ici le 7 août. L'acceptation a été donnée, selon les milieux politiques yéménites, après d'intenses pressions de l'allié saoudien qui cherche à mettre au pied du mur les rebelles et à prouver au monde que ceux-ci ne veulent pas la paix. Samedi, le gouvernement avait menacé de quitter définitivement les négociations à Koweït qui n'ont enregistré aucun progrès depuis avril, avant de se résigner, sur demande de l'ONU, à les prolonger d'une semaine.



Ph. > D. R.

Les rebelles n'ont toujours pas réagi au plan de l'ONU. Toutefois, leur porte-parole Mohammed Abdelsalam avait écrit samedi sur Twitter, avant l'annonce du gouvernement, que les Houthis insistaient pour une solution complète impliquant un partage du pouvoir. Le même jour, les rebelles ont monté une incursion massive dans le sud de l'Arabie saoudite en dépit d'une trêve annoncée en avril mais plusieurs fois violée. Les combats ont coûté la vie à sept soldats saoudiens et entraîné une intervention d'envergure de l'aviation saoudienne qui a fait des «dizaines de morts» dans les rangs des assaillants, selon la coalition militaire arabe conduite par Ryad au Yémen. Poussé en 2012 au départ après une révolte populaire, M. Saleh, a réuni dans la nuit à Sanaa le bureau politique de son parti pour contester une fois

pour toutes la «légitimité» de M. Hadi. «L'accord stratégique (avec les Houthis) pour mettre en place le Conseil supérieur est intervenu pour combler le vide politique avec la fin de la légitimité de Hadi et sa fuite du pays», a-t-il dit. «Ce Conseil va gouverner le pays en tant qu'instance présidentielle conformément à la Constitution et aux lois en vigueur». Or, l'abolition de cet accord est l'un des points du dernier plan de l'ONU ainsi que la suppression de toutes les décisions prises par les rebelles depuis leur occupation Sanaa, selon le chef de la diplomatie Abdelmalek al-Mikhlafi. Si les rebelles acceptent le plan de l'ONU, un dialogue politique entre les factions débutera 45 jours après leur retrait des zones qu'ils occupent et la restitution des armes lourdes, une perspective plus que jamais incertaine, selon les milieux politiques.

Ceux-ci restent en conséquence sceptiques sur la fin d'un conflit qui a fait plus de 6.400 morts et déplacé 2,8 millions de personnes selon l'ONU. Le pays est en proie au chaos depuis une offensive majeure des Houthis, issus de l'importante minorité chiite zaidite, qui ont déferlé en 2014 de leur fief de Saada (nord) occupant de vastes pans du territoire dont Sanaa. Affirmant chercher à contrer l'influence du grand rival chiite iranien accusé malgré ses démentis d'armer les Houthis, l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition militaire arabe pour aider le pouvoir de M. Hadi face aux rebelles qui contrôlent toujours, outre, Sanaa, d'importantes régions du nord. Profitant du conflit, les jihadistes d'Al-Qaïda et du groupe État islamique (EI) ont renforcé leur présence dans ce pays pauvre de la péninsule arabique



Points chauds

Stature

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy s'il remonte peu à peu dans les sondages, écartant l'écart avec son adversaire Alain Juppé, qui continue à être donné gagnant à la primaire de la droite de novembre prochain, l'ex-président semble aujourd'hui bien décidé à utiliser toutes les cartes à sa disposition pour tenter de récupérer un peu de son aura de leader politique, qu'il a perdue ces derniers mois. Or, les attentats terroristes qui ont frappé la France cet été sont l'occasion idéale pour lui de se présenter aux yeux des Français comme un leader politique fort et décidé. Et pour ce faire quoi de mieux que de critiquer le gouvernement autant que faire se peut et en passant rappeler sans le dire que les Français lui ont préféré un François Hollande qui n'est selon lui visiblement pas à la hauteur de la tâche. En effet, Nicolas Sarkozy estime aujourd'hui que le gouvernement «doit» la vérité aux Français après les attentats de Nice et de Saint-Étienne-du-Rouvray, soulignant que le pays ne pourrait accepter «un mensonge d'État». «L'urgence, c'est la sécurité des Français. Et cela passe par la vérité. Le gouvernement la doit aux familles des victimes et à tous les Français», affirme le président du parti Les Républicains. «A Nice, des versions totalement contradictoires ont été exposées, notamment sur les effectifs présents. Y a-t-il eu mensonge ou pas ? S'il était avéré qu'il y a eu un mensonge d'État, notre pays, pas plus qu'aucune démocratie, ne pourrait l'accepter», indique-t-il. Sandra Bertin, chef du service pilotant la vidéosurveillance à Nice, avait relancé la polémique sur cet attentat qui a fait 84 morts en affirmant, dans un entretien au JDD, avoir subi des pressions du ministère de l'Intérieur pour modifier son rapport sur le dispositif de sécurité le soir du 14 juillet. La justice a été saisie par le ministre de l'Intérieur et par la policière municipale qui le met en cause. «De même, à Saint-Étienne-du-Rouvray, toute la lumière devra être faite sur le parcours judiciaire de ces terroristes, sur les moyens de surveillance et sur l'appréciation de la dangerosité de ces individus», poursuit Nicolas Sarkozy. «Le gouvernement devra répondre à la question : comment des individus fichés, dont l'un est sous contrôle judiciaire pour avoir essayé d'aller faire le djihad en Syrie, ont été laissés libres de commettre un tel attentat ?» Cependant il est loin d'être certain que ces attaques, même si elles venaient à être justifiées, soient véritablement le meilleur moyen pour l'ancien président de retrouver sa stature de chef d'État. Surtout alors que les Français ont encore dans leur grande majorité un souvenir assez net du total désastre qu'a été son premier et jusque-là, unique mandat à l'Élysée. Proposer des idées efficaces pour lutter contre le terrorisme serait plus utile pour sa campagne de réélection mais encore faudrait-il qu'il ait justement des idées nouvelles et concrètes à dévoiler, et pour le moment rien de nouveau de ce côté-là, que cela soit chez Sarkozy ou le reste de la classe politique française, qui semble tétanisée et bien incapable de faire face à cette dangereuse menace. F. M.

Somalie

Au moins quatre tués dans un double attentat à Mogadiscio

Au moins quatre personnes ont été tuées dans un double attentat à la voiture piégée ayant visé hier matin le quartier général du département des enquêtes criminelles de la police somalienne, dans le centre de la capitale Mogadiscio, a-t-on appris de source officielle. «Les éléments terroristes ont lancé deux voitures remplies d'explosifs sur le quartier général du CID (Criminal Investigations Department), et il y a des victimes», a déclaré à l'AFP un responsable sécuritaire, Ibrahim Mohamed. «Les informations dont nous disposons indiquent qu'au moins quatre personnes ont été tuées et 12 autres blessées, mais nous n'avons pas encore beaucoup de détails», a-t-il ajouté, sans préciser si les auteurs des attentats figuraient dans ce bilan. Le département des enquêtes criminelles est situé près du carrefour KM4, un lieu très fréquenté du centre de Mogadiscio. Des personnes

soupçonnées d'appartenir au groupe islamiste radical des shebab sont régulièrement détenues au sein du CID. Les médias locaux ont indiqué que des échanges de coups de feu avaient suivi les deux explosions. «L'une des voitures a heurté un coin de l'immeuble et l'autre a fini près de la porte d'entrée. Il y avait de la fumée, de la poussière, c'était le bazar, mais je ne connais pas les détails», a expliqué un témoin, Abukar Osman. C'est la deuxième attaque d'envergure cette semaine à Mogadiscio. Mardi, au moins 13 personnes avaient été tuées près de l'aéroport dans un double attentat-suicide à la voiture piégée, revendiqué par les shebab. Les shebab utilisent régulièrement pour leurs attaques des véhicules piégés, dont l'explosion précède souvent l'entrée en action d'un commando lourdement armé pour faire le plus de victimes possible. Les insurgés islamistes ont eu

recours à ce mode opératoire contre certains des hôtels les plus en vue de Mogadiscio ces derniers mois. La dernière attaque en date, le 25 juin, contre l'hôtel Naasa Hablood, également situé près du carrefour KM4, avait coûté la vie à au moins 11 personnes. Elle faisait suite trois semaines plus tôt à celle de l'hôtel Ambassador, dans le même quartier, qui avait fait 10 morts, après un face-à-face de plus de 12 heures entre les assaillants et les forces de sécurité. Confrontés à la puissance de feu supérieure de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), déployée en 2007 et forte de 22 000 hommes, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011. Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale.



À l'occasion du 60^e anniversaire de son assassinat

Le film «Ben M'hidi» de Derrais sortira en mars

■ Le long-métrage " Ben M'hidi " relatant le parcours militant du martyr et son apport à la guerre de libération nationale sera projeté en mars prochain selon son réalisateur Bachir Derrais. La sortie du film coïncide avec le soixantième anniversaire de l'assassinat de Ben M'hidi.

Par Abila Selles

Le film «Ben M'hidi», un long métrage de fiction en cours de tournage dédié au parcours de l'une des figures emblématiques de la lutte pour l'indépendance, sortira début 2017 à l'occasion du 60^e anniversaire de son assassinat, a indiqué samedi à Alger son réalisateur.

S'exprimant lors d'une conférence intitulée «le cinéma et le projet de film sur Larbi Ben M'hidi» en présence du ministre de la Culture, M. Derrais a fait savoir que la partie du tournage à l'étranger était terminée.

Selon Bachir Derrais, le tournage dans des studios tunisiens s'explique, par le «besoin de reproduire des décors de la ville de Biskra dans années 1930».

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a, de son côté réitéré la «volonté (de son département) à concrétiser le projet de ce film symbole». L'«Etat continue de financer le cinéma en



donnant la priorité aux projets de films moins coûteux, compris entre 10 et 15 millions DA», a-t-il précisé, en appelant au sponsoring privé pour contribuer au financement des projets cinéma-

tographiques. Lancé en 2011, le premier tour de manivelle de «Ben M'hidi», a été opéré symboliquement à la Villa Sésini, un ancien centre de détention et de torture de l'armée coloniale situé les hauteurs d'Alger, récemment classé au patrimoine culturel national. Coproduit par les ministères des Moudjahidine et de la Culture, le film se base sur un scénario écrit par Mourad Bourboune et adapté au cinéma par le cinéaste Abdelkrim Bahloul.

Tourné à Lakhdaria, Biskra, Béchar et à l'étranger, la production exécutive est confiée à la société algérienne «Les films de la Source».

Le coût global du film avoisine 800 millions DA dont 70% constitué de financement public, le reste étant pris en charge par le sponsoring privé.

Le rôle de Larbi Ben M'hidi, est campé par l'acteur Khaled Benaïssa, plusieurs fois distingué notamment pour son rôle dans le film «El Wahrani» (L'Oranais) de Lyes Salem.

D'autres jeunes acteurs à l'instar de Nabil Asli et Idir Benaïbouche figurent également dans le casting.

Le scénario se base sur de témoignages recueillis auprès des compagnons d'armes de Larbi Ben M'hidi et de sa famille pour retracer le parcours de ce militant du Parti du peuple algérien (PPA), puis du Front de libération nationale (FLN) et commandant de la Wilaya historique IV (Oranie) et de la Zone autonome d'Alger.

Arrêté en février 1957 et torturé par l'Armée française durant la Bataille d'Alger, Ben M'hidi avait été retrouvé mort dans sa cellule quelques jours après son arrestation.

A.S.

Festival de Djemila

Saber Rebai et Bekakchi El Kheir clôturent la manifestation

Les chanteurs tunisien Saber Rebai et algérien Bekakchi El Kheir ont enflammé dans la nuit de samedi à dimanche la scène de l'antique Cuicul à la clôture de la douzième édition du Festival arabe de Djemila.

Une heure durant, Saber, le prince de la chanson arabe comme le surnomment ses fans de par le monde, a offert à son public un bouquet de ses plus belles chansons, dans un agréable moment où l'artiste a su créer un moment fort de communion musicale avec l'auditoire.

A la voix chaude et envoûtante, Saber entonne «Ya Ghali», «Ya Assel», «Haram chou amaliti fiya» et puis son «best» «Ana kounti machi», longuement ovationnées par une assistance déchainée.

Tout en élégance, Saber clôt son tour de chant avec «Nouakel allik rabi» que le public

n'a cessé de réclamer dévoilant encore une fois la beauté de son style lyrique et romantique et sa façon de captiver un public frétilant conquis dès les premières notes.

En coulisses, exprimant sa joie de se retrouver encore une fois parmi son public à Djemila et d'être convié à la soirée de clôture, le chanteur a appelé à encourager et à appuyer les jeunes talents de la chanson dans le monde arabe. De son côté, Bekakchi El Kheir a regalé l'assistance nombreuse présente à l'antique Cuicul avec un cocktail de ses meilleures chansons. Bekakchi a chanté «Koul l'ha», «Asou ya assassa», «Koult andi lahabab», «s'bert s'bert» et puis «Nachek fi zine» suscitant de stridents youyou et des salves d'applaudissements en stand-ovation.

En coulisses, l'artiste a rappelé à la presse que cette chanson l'a révélée au public en

1969, lors du Festival de la chanson chaâbi, où il a décroché le premier prix.

La soirée de clôture de la douzième édition du Festival arabe de Djemila a été entamée avec les rythmes Sraoui et la troupe «Diwan Amer», conduite par El kheir Akacha.

Le directeur de la communication auprès de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organisateur de cet festival, Samir Meftah, a déclaré à la presse, à la fin de la soirée, que la 12^{ème} édition de ce festival a été «un total succès», rehaussé par une présence record du public.

Sept soirées durant, la douzième édition du Festival arabe de Djemila, inaugurée le 23 juillet, par une belle soirée aux notes maghrébines, a vu défiler plusieurs artistes arabes et algériens.

F.H.

Nuits de la musique andalouse

Hommage appuyé à Noubli Fadel à la clôture

Un hommage appuyé a été rendu samedi soir à Alger, au maestro et grand compositeur algérien Noubli Fadel par l'Association culturelle Nassim Essabah de Cherchell, lors de la clôture des sixième nuits de la musique andalouse, tenues du 26 au 30 juillet.

Organisées par l'Association culturelle Nassim Essabah de Cherchell, les sixièmes nuits de la musique andalouse, entièrement dédiées à Noubli Fadel, absent de cette cérémonie pour des raisons de santé, ont été tenues du 26 au 29 juillet à Cherchell, laissant le privilège au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, d'accueillir le 30 juillet, la soirée de clôture.

Un riche programme réunissant plusieurs interprètes qui ont chanté sur des musiques de Noubli Fadel a été mis à l'œuvre par les organisateurs.

L'Association culturelle Nassim Essabah de Cherchell et ses 25 instrumentistes dont huit femmes, dirigés par Islem Chabni, ont ouvert la soirée interprétant Noubet Zidène dans toutes ses déclinaisons mélodiques et

rythmiques. Les pièces, «Lech ya adab el mektoub», «Mata nestarihou», «Ya ghayet el mekdoud», «Touiyari merar», «Emchi ya rassoul», «Had el gharam» et «Ettaqi Allah», ont été rendues par les voix cristallines de Amira, Nasreddine, Sylia et Meriem.

Salah Eddine Noubli, a reçu le trophée honorifique et un portrait réalisé par l'artiste peintre Debbagh Youcef, destiné à son frère Fadel, des mains du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi, présent à cet hommage.

Les élèves de la classe moyenne de l'Association El Djazira d'Alger, dirigés par Nacer Bouhamidi, ont pris le relais avec des œuvres de Fadhéla Dziria, icône de la chanson andalouse et Amar El Achab, grand cheikh de la musique chaâbie.

Les voix pures de Chahinez, Hani, Maya, Chakir, Sonia, Rafik, Doria et Medina ont repris une dizaine de pièces dans les modes Djarka et Ghrib.

Dans des passages en playback, les artistes Bouchra Said (Tunisie), Walid Farah (Liban) et les Algériens de Oued Souf, Karim

Touati, Kamel Rezzoug, Mohamed El Khames Zoghdi et Abderrahmane Ghazel se sont succédé dans des tours de chant en solo.

Chantant avec une belle présence vocale, sur les musiques de l'artiste mis à l'honneur, avec lequel ils ont collaboré, les artistes ont témoigné de sa «grande compétence et sa disponibilité». Dans le mode Sika, Farid Khodja jouant du R'beb, est intervenu avec une quinzaine de pièces dont «Zarni el malih wahdou», «CharâAllah ya lahabab», «Enness rahoum tahmouni» et «Selli houmoumek», donnant du plaisir à l'assistance.

Le grand chanteur tunisien, Ziad Gharsa, très applaudi par le public, a transporté l'assistance dans l'authentique «Tarab tunisien», concluant la soirée avec des pièces comme «Wasla» (malouf tunisien), «Rahal», dont la musique est de Noubli Fadel et «Meguyess».

Ziad Gharsa rappellera au public «le talent» de compositeur, le «génie créatif» et l'«humanisme» de Noubli Fadel.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Les Hammadites à Tichy
13 août :
Holi Festival of Colours est de retour
Centre des Conventions d'Oran
18 août :
Le rappeur l'Algérino sera en concert
Esplanade de Riad El Feth
Jusqu'au 4 août :
La manifestation cinématographique «Ciné plage» offre des projections filmiques intéressantes
Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)
Jusqu'au 9 août à 20h :
Présentation d'un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.

JO - Handball messieurs

L'Algérie absente pour la 5^e fois consécutive



■ L'Algérie, 4^e de la Coupe d'Afrique des nations-2016 de handball messieurs au Caire, manquera les jeux Olympiques-2016 (JO-2016) de Rio de Janeiro (5-21 août) et ce, pour la 5^e fois consécutive.

Match amical Victoire de l'USM Alger devant le Club Africain de Tunis (1-0)

L'USM ALGER a battu le Club Africain de Tunis (1-0), score acquis à la mi-temps, en match amical disputé samedi au stade Zouiten de Tunis. L'unique but de la partie a été inscrit par Carolus Andria (44^e min). L'USM Alger, champion d'Algérie en titre, effectue actuellement un stage en Tunisie, en prévision du Championnat de Ligue 1 Mobilis, dont le coup d'envoi est prévu les 19 et 20 août. De son côté, la formation tunisoise qui prépare la nouvelle saison sportive (2016-2017), a fait match nul mercredi avec une autre équipe algérienne, la JS Kabylie (0-0). Les protégés de Kaies Yacoubi préparent également leur match face à l'ES Metlaoui, prévu le 16 août prochain pour le compte des quarts de finale de la coupe de Tunisie de football (2015-2016).

Reda A.

Par Reda D.

«**L**a participation olympique est réservée aux nations qui dominent le continent. A l'heure actuelle, nous ne faisons même plus partie des trois meilleures et c'est logique que notre équipe ne se qualifie pas pour Rio», a indiqué à l'APS l'ancien entraîneur national Mohamed-Aziz Derouaz. Sous sa conduite, l'Algérie a plané sur le continent africain durant plusieurs années, ponctuées par la participation à trois éditions de suite de JO : Moscou (1980), Los Angeles (1984) et Séoul (1988). Septuple championne d'Afrique, elle s'était classée à la 10^e place en 1980, 1988 et 1996 à Atlanta. «La clé de cette réussite résidait à l'époque dans la force de notre

championnat composé d'équipes avec un niveau rapproché, à leur tête les Mouloudia d'Alger et d'Oran, la DNC Alger et autres. Il n'existe pas de formule magique pour réussir, à part le travail», a noté l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports. La dernière participation du Sept national aux Olympiades remonte à Atlanta qui a marqué le retour de l'Algérie, absente aussi à Munich (1972), Montréal (1976) et Barcelone (1992). Après Atlanta, les Verts se sont éclipsés, ratant les JO de Sydney (2000), Athènes (2004), Pékin (2008) et Londres (2012). Après le sacre africain de 2014 à domicile, les amateurs algériens de la petite balle ont été «giflés» par une 24^e et dernière place lors du Mondial-2015 au Qatar, derrière des équipes loin d'être des foudres de

guerre comme l'Arabie saoudite et le Chili. Pour se qualifier aux JO-2016, les hommes de Salah Bouchecriou devaient remporter la Coupe d'Afrique des nations-2016, mais le dernier mot est finalement revenu à l'Egypte, pays hôte. Les Tunisiens, finalistes malheureux, se sont offert le droit de disputer le tournoi pré-olympique qui leur a finalement ouvert le chemin de Rio. Éliminée en demi-finale par la Tunisie, l'Algérie devait sauver l'honneur en battant l'Angola lors du match de classement pour la 3^e position, synonyme de qualification pour le Mondial-2017 en France, mais la déception fut énorme avec une amère défaite face à un adversaire qui, dans un passé récent, ne faisait pas le poids. «Notre handball a perdu du terrain et il faudra vite

réagir pour ne pas être distancé davantage. Pour cela, un plan de redressement est nécessaire, à commencer par la refonte du système de compétition et l'organisation des équipes nationales, notamment chez les jeunes», a estimé Derouaz, inventeur de la célèbre tactique de «défense-offensive» (défense avancée). Le Mondial des U-21, prévu en Algérie, devait constituer une belle occasion pour monter une équipe d'avenir, mais Aziz Derouaz s'est montré pessimiste vu l'actuel état des choses. «D'après ce que je constate, le volume de préparation de notre équipe U-21 ne va pas nous permettre de rivaliser avec les sélections qui se déplaceront en Algérie en 2017, a-t-il regretté. Sans planification, nous ne pourrions pas atteindre le niveau mondial». R. D.

Ligue 2 (1^{re} journée) US Orléans

Sept ans après, Ziani retrouve les terrains français

L'ancien international algérien, Karim Ziani de l'US Orléans, a retrouvé vendredi soir l'ambiance des terrains français à l'occasion de la réception du Havre AC (0-1) comptant pour la 1^{re} journée de la Ligue 2 de football. Après avoir quitté le championnat français en 2009 alors qu'il portait les couleurs de l'Olympique Marseille, Ziani avait

rejoint le club allemand de Wolfsburg avant de monnayer son talent notamment au Golfe (Qatar et Emirats arabes unis) entre 2011 et 2015. Il s'est engagé cet été avec le nouveau promu en Ligue 2 française pour un contrat d'une saison, plus une autre en option en cas de maintien. Il a rejoint son ancien coéquipier en équipe nationale,

Antar Yahia, à Orléans depuis janvier 2016. «On n'est plus à un âge où on cherche à se relancer. Je ne suis plus dans cette mentalité. C'est plus un challenge. Je suis excité de pouvoir aider et surtout de continuer de prendre du plaisir en faisant ce que j'aime», avait-il indiqué au site Football365. Le joueur de 33 ans (62 sélections/5 buts) a pris part

à l'intégralité de la rencontre face au Havre alors qu'Antar Yahia n'a pas été retenu pour cette journée inaugurale pour cause de blessure. Du côté du Havre AC, l'international olympique algérien Zinedine Ferhat a joué toute la rencontre sur le côté droit. Il s'est engagé cet été avec le club français pour trois ans en provenance de l'USM Alger. Farid D.

Division nationale amateur

Metref revient sur les terrains par la porte du RCK

LE MILIEU de terrain Hocine Metref s'est engagé samedi pour un contrat de deux saisons avec le RC Kouba, pensionnaire de la Division nationale amateur (DNA) de football et va retrouver les terrains après une demi-saison sabbatique, a appris l'APS auprès du club. L'ancien sociétaire de l'USM Alger avait décidé en novembre dernier de résilier le contrat qui le liait au NA Hussein Dey pour soigner une sinusite. Le joueur âgé de 32 ans compte relancer sa carrière par le biais

du RCK qui aspire à retrouver la Ligue 2 dès la saison prochaine sous la houlette de son nouvel entraîneur Farid Zemiti. En matière de recrutement, le RCK a effectué un véritable remue-ménage au sein de son effectif en engageant plusieurs joueurs venus de différents paliers, à l'image du gardien de but de l'USM Bel-Abbès (Ligue 1) Mohamed Ghanem, de Mehdi Ghilouz (CR Belouizdad) et autre Larbi Chérif (NRB Réghaïa). Contrairement aux Ligues professionnelles 1

et 2, dont la période d'enregistrement des licences a été clôturée jeudi à 23h59, celle de la division amateur s'étalera jusqu'au 31 août. Les coéquipiers d'Ismail Aït Ali ont dû attendre la 30^e et dernière journée du championnat pour assurer leur maintien en DNA, après leur victoire à domicile face à la JSM Chéraga (1-0). Le RCK a connu la saison dernière de grosses turbulences sur le plan administratif qui ont failli précipiter le club en Ligue inter-régions. T. A.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saisie de plus de 39 kg de kif traité

Deux narcotrafiquants arrêtés

DEUX narcotrafiquants ont été arrêtés samedi à Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 39,5 kg de kif traité, et 1 kg de drogue dure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de

la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 30 juillet 2016 à Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen (2e RM) deux narcotrafiquants et saisi un kilogramme de drogues dures, 39,5 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique», précise le MDN. K. L.

Festival Orientalys de Montréal

«Raïna Raï» et «El Dey» en tête d'affiche

LE GROUPE de musique raï «Raïna Raï» et la troupe «El Dey» prendront part au 6^e Festival Orientalys prévu du 11 au 14 août à Montréal (Canada), annoncent les organisateurs.

Les deux groupes algériens se produiront aux côtés d'autres artistes et troupes dont «La relève Gnawi» du Maroc et «Jawala» (Randonneurs) d'Allemagne. Pionnier de la musique raï, Raïna Raï renoue avec la scène après une absence de dix ans.

Le groupe a donné récemment un concert dans le cadre du 12^e Festival arabe de Djemila à Sétif. Fondé en 1980 par quatre musiciens originaires de Sidi Bel-Abbès, le groupe alliant raï, rock et gnawa, a contribué au rayonnement de la musique maghrébine à travers le monde. Raïna Raï a brillé depuis ses débuts avec la sortie en 1983 de son premier album intitulé «Zina», suivi de plusieurs autres à succès internationaux.

Disparu de la scène au début des années 1990, le groupe s'est reconstitué en

2001 par la sortie d'un album intitulé «Datni». «El Dey», autre groupe de jeunes artistes prometteurs, alterne entre la musique diwane, le flamenco et le chaâbi.

Fondée en 2009, la troupe s'est illustrée par «Ana djazairi», premier album présenté au public sous forme de vidéo clip, décliné en arabe et en espagnol.

Le groupe a participé à plusieurs festivals en Algérie et à l'étranger, notamment en Tunisie, en France et en Espagne. Son premier album «El Dey» sorti en 2014 et composé d'une quinzaine de titres, avait connu un franc succès.

Créé à l'initiative de l'organisme «Alchimies, créations et cultures», le festival Orientalys constitue une opportunité pour promouvoir la diversité et l'échange en mettant l'accent sur les cultures des pays du Maghreb et de l'Orient.

En plus de la musique, le festival propose également des spectacles de danse et de théâtre qui seront au programme de cette édition.

K. L.

Affaire de la disparition de la petite Nihal

Une robe entachée de sang retrouvée non loin du village de la victime

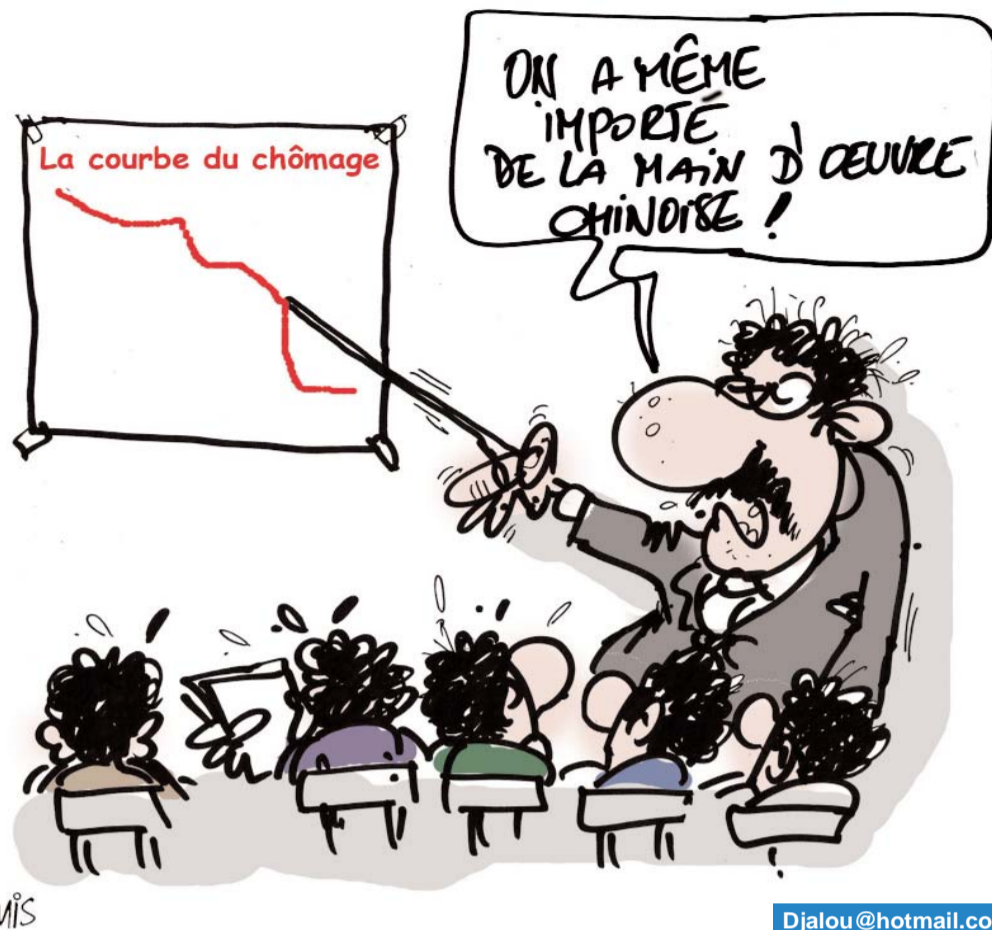
Dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de la disparition de la petite Nihal Si Mohand d'Ait Ali dans la commune d'Ait Toudert (50 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), une robe entachée de sang a été découverte au lieu dit Azaghar, situé à plus de 2 km à la ronde dudit village, avons nous appris de sources judiciaires. Immédiatement des dispositions ont été prises par les enquêteurs en vue de faire les analyses nécessaires (sang et ADN) et les vérifications d'usage.

Ces investigations seront entreprises au niveau du laboratoire central de la gendarmerie à Alger. Nos sources ont

précisé qu'avant les résultats de ces analyses aucune conclusion ne peut être tirée de cet indice qui pourrait éclairer les enquêteurs. A noter que la marche et la grève générale qui devaient être organisées pour hier dimanche ont été annulées en dernière minute samedi dernier car la famille de la victime et les habitants de la région ont voulu laisser les investigations entreprises par les services de sécurité et les autorités judiciaires se poursuivre dans l'espoir de faire la lumière sur cette disparition. Alors qu'on était hier au 11^e jour sans nouvelle de la petite Nihal.

Hamid M.

Le chômage baisse en Algérie



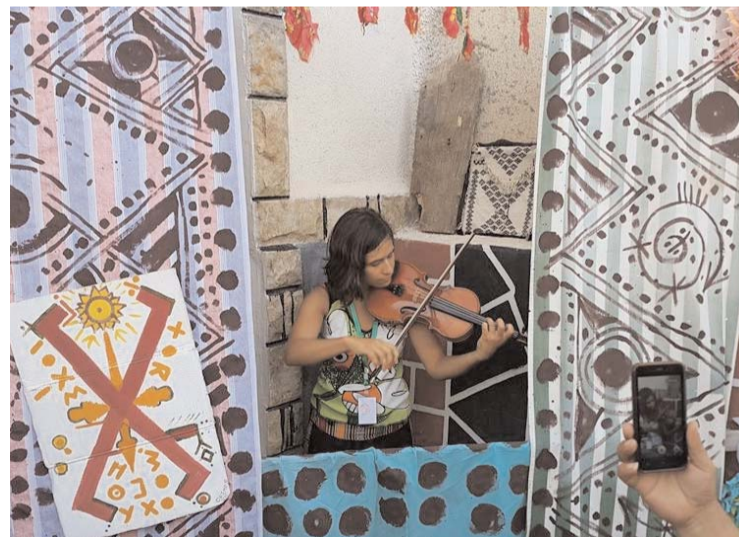
Rendez-vous l'année prochaine à Ath Ouabane

Baisser de rideau sur le festival Raconte-Arts à Souamaa

■ L'édition 2016 du festival international Raconte-arts a pris fin hier à Souamaa (50 km à l'Est de la wilaya de Tizi Ouzou) après une semaine d'intenses activités culturelles animées par plus de 300 participants venus de l'intérieur du pays et de l'étranger.

Par Hamid Messir

Les habitants de Souamaa ont eu droit à un riche programme dans divers domaines comme la peinture, la poésie, les chants, la littérature, le théâtre, l'histoire, des conférences thématiques, des contes, des débats, des rencontres discussions, des témoignages, des défilés, un carnaval, de la musique, du cinéma, des expositions et autres. Les animateurs de ces activités étaient venus de la Kabylie, de Sétif, de Ghardaia, de Tunisie, du Maroc, du Congo, d'Italie et de France. Les places publiques ainsi que l'école primaire du village Souamaa ont abrité ces animations au bonheur des habitants et de nombreux amoureux de ce genre de manifestations venus des quatre coins du pays et de l'étranger. Les invités ont eu droit durant leur présence à Souamaa à déguster des plats traditionnels, à revisiter des traditions de la région comme la fête du mariage traditionnel et une circoncision. Des chants de femmes tirés du tiroir (Tibougharine) ou encore des chants liturgiques. Comme ils ont eu droit à revisiter l'histoire du royaume de Koukou par lequel la région de Souamaa est connue. Cette étape historique de la Kabylie a eu droit à de nombreuses rencontres pour mieux la connaître et la décortiquer et surtout la rendre visible et lisible pour les jeunes générations. Il y a eu aussi de la déambulation nocturne avec des bou-



gies dans les ruelles du village. Et Souamaa a eu aussi la divine fresque de Denis Martinez. En somme, les plus de 300 festivaliers ont tenté en l'espace d'une semaine de mettre en valeur «les potentialités de ce village du haut Sébaou» et «l'ouverture interculturelle». Les festivaliers

du Raconte-Arts se sont séparés en se donnant rendez-vous pour la 14^e édition qu'abritera le célèbre village de haute Kabylie, Ath Ouabane dans la commune d'Akbil (72 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou).

H. M.

Tizi Ouzou Une personne tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE a été tuée et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu la nuit de samedi à dimanche peu après 23 heures au chef-lieu de la commune d'Ait Boumahdi (42 kilomètres au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, à l'origine de cet accident le dérapage d'un véhicule léger causant le décès de B.Tarik (38 ans) alors que son accompagnateur, un jeune de 29 ans, a été blessé.

H.M.